

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 27 février 2025

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 18 février 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 14
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Ludovic PROISY	Brigitte MAINGUET	Olivier MORVAN
Judith TERNIER	Isabelle CANDELIER	Théo VANENGELANDT
Christelle DELEPLACE	Charline DECARNIN	Maurice VANDEWALLE
Yves MARTIN	Marie-Claire NAESENS	Aurélie MALAQUIN
Denise DUCROUX		Vincent DELMER

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice VAN BELLE donnant pouvoir à Olivier MORVAN
Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER
Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Charline DECARNIN
Éric TIRLEMONT donnant pouvoir à Vincent DELMER

Membre absent excusé :

/

Membre absent :

Guillaume LIETARD

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250227_05

Avenant à la convention constitutive de groupement de commandes en vue de la passation de marchés publics et d'accords-cadres entre les adhérents au service commun des carrières métropolitaines

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 20 juin 2024, le Conseil Municipal a validé la participation de la commune à une convention de **groupement de commandes** intitulée : « **Convention constitutive de groupement de commandes en vue de la passation de marchés publics et d'accords-cadres entre les membres adhérents au service commun des carrières métropolitaines** ».

Ce dispositif permet à la **Ville de Lille**, en tant que **coordonnateur** du groupement, de lancer plusieurs marchés publics portant sur l'entretien et la sécurisation des carrières souterraines, au bénéfice de l'ensemble des communes adhérentes, dont **Vendeville**. Les coûts de ces marchés sont directement supportés par les communes ou la **MEL** (Métropole Européenne de Lille), sans impacter le service commun.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 059-215906090-20250227-VDV20250227_05-DE

1. Montants initiaux des marchés (2024-2028) :

Les marchés prévus initialement étaient les suivants :

- **Création et entretien des puits d'accès** et travaux en souterrain (consolidation, mise en peinture, comblement après effondrement) : **2 400 000 € TTC** sur 4 ans.
- **Levé de géomètre et scan 3D** : **1 200 000 € TTC** sur 4 ans.
- **Recherche de vide par méthodes géophysiques** : **1 200 000 € TTC** sur 4 ans.
- **Recherche de vide par méthodes géotechniques** : **1 200 000 € TTC** sur 4 ans.

2. Révision des besoins et avenant proposé

Un diagnostic approfondi mené par le **service commun des carrières souterraines** a révélé que les besoins en recherche de vide sont **plus importants** que prévu. Sur les **2 564 hectares** de zones à aléas identifiés, **67 %** n'ont jamais été caractérisés, ce qui représente un risque non négligeable pour la sécurité publique et le développement urbain.

Ainsi, un **avenant** à la convention initiale est proposé, visant à réajuster les montants des marchés pour mieux répondre aux exigences de sécurisation :

- **Création et entretien de puits d'accès** et travaux en souterrain : **2 400 000 € TTC** sur 4 ans (montant inchangé).
- **Levé de géomètre et scan 3D** : **1 200 000 € TTC** sur 4 ans (montant inchangé).
- **Reconnaissance microgravimétrique** : **3 600 000 € TTC** sur 4 ans.
- **Recherche de vides par sondages et passage caméras** : **4 800 000 € TTC** sur 4 ans.

3. Financements mobilisables

La Ville de Lille a identifié plusieurs dispositifs de financement pouvant alléger les coûts pour les communes membres :

- **Programme PAPRICA (Prévention des Risques liés aux Cavités)**
- **Fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)**

Les taux de financement mobilisables sont détaillés comme suit :

Marché	Taux PAPRICA	Taux FEDER (au prorata du domaine public touché)
Création, entretien de puits et travaux souterrains	50 %	30 %
Levé de géomètre et Scan 3D	50 %	30 %
Recherche de vide par méthodes géophysiques	50 %	30 %
Recherche de vide par méthodes géotechniques	50 %	30 %

4. Conclusion et enjeux pour Vendeville

Cette révision des marchés s'inscrit dans une volonté de **mieux prévenir les risques** liés aux carrières souterraines, en assurant une connaissance approfondie de ces zones fragiles. La participation de la commune à ce programme reste essentielle pour garantir la **sécurité des habitants** et **préserver les infrastructures locales**.

Les montants ajustés reflètent une adaptation nécessaire aux nouveaux besoins identifiés, tout en prenant en compte les financements possibles qui permettront de limiter l'impact budgétaire sur les communes adhérentes.

Il est proposé au **Conseil Municipal** d'approuver cet avenant afin de participer pleinement au plan d'investissements mis en place par le service commun des carrières métropolitaines.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** l'avenant proposé par le service commun des carrières métropolitaines
- **D'AUTORISER M. Le Maire** ou l' élu en charge à signer tout document relatif à ce dossier


SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 14 mars 2025

Le secrétaire de séance


Charline DECARNIN

Le Maire, Ludovic PROISY


Ludovic PROISY